

# Aviation et aérospatiale

## Profil du secteur de l'aviation et de l'aérospatiale

L'industrie de l'aviation et de l'aérospatiale joue un rôle important dans l'économie canadienne. Cette industrie influe sur plusieurs autres secteurs et fait appel à ces derniers pour fournir des services essentiels à la population, aux entreprises, aux collectivités locales ainsi qu'à l'armée canadienne.

L'industrie canadienne de l'aviation et de l'aérospatiale regroupe plus de quatre cent compagnies établies dans toutes les régions du pays. Elle emploie 83 000 Canadiens et ses ventes ont générées 23,8 milliards de dollars en 2008. Plus de 80 pour 100 de la production industrielle est exporté. Les compagnies canadiennes de l'aérospatiale sont des leaders mondiaux, détenant une part de marché significative pour ce qui est des avions régionaux, de l'avionique, des avions d'affaires, des hélicoptères commerciaux, des moteurs d'aéronefs, de la simulation de vol, des trains d'atterrissage et des systèmes spatiaux. L'industrie est soutenue par d'importants investissements en recherche et développement (1,3 milliards en 2008) et une main d'œuvre hautement qualifiée<sup>1</sup>.

Environ 12 000 ingénieurs et scientifiques et 20 000 techniciens et technologues travaillaient pour l'industrie en 2004. Cette même année, l'industrie ontarienne de l'aviation et de l'aérospatiale se plaçait en deuxième position au Canada, pesant pour environ 25 pour 100 des ventes et de l'emploi dans le secteur<sup>2</sup>.

La nature toujours changeante de l'aviation et de l'aérospatiale, la complexité de la dynamique de la chaîne d'approvisionnement et le rythme accéléré auquel le secteur de l'aérospatiale évolue fournit aux élèves des possibilités de carrière très variées dans le secteur.

Les industries de base de ce secteur comprennent :

- les services d'entretien, de réparation et de révision d'aéronefs, de moteurs, d'avionique, de systèmes et d'équipement.
- la conception et la fabrication d'aéronefs, de moteurs, de systèmes, d'avionique, d'équipement et de composants commerciaux.
- les opérations aériennes (p. ex., formation de pilotes, services aéroportuaires, contrôle de la circulation aérienne, systèmes spatiaux, équipement et composants).

1. Traduction libre. Statistiques de l'industrie citées dans *Canadian Aerospace Industry: Performance 2008*, Association des industries aérospatiales du Canada (AIAC), juin 2009.

2. Traduction libre. Présentation "*Ontario Aerospace*", Ontario Aerospace Council, novembre 2006.

La majeure en aviation et aérospatiale permet aux élèves de se construire un solide bagage de connaissances et de compétences spécifiques au secteur avant de commencer leur formation en apprentissage, au collège, à l'université ou sur le marché du travail. Selon les conditions et les besoins locaux, cette majeure peut être élaborée de manière à cibler un domaine de spécialisation particulier, par exemple la réparation, la fabrication, les opérations ou les services aéroportuaires. Lorsque plus d'un domaine de spécialisation est offert, il est préférable que l'élève en cible un.

## Les professions dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale

Le tableau suivant donne des exemples de professions exercées dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale ainsi que le code de la Classification nationale des professions (CNP) correspondant à chacune. Ces exemples sont répartis selon le type de formation ou d'éducation postsecondaire habituellement exigé pour accéder à ces professions. Il convient toutefois de noter qu'il est possible d'accéder à bon nombre de ces professions en suivant des itinéraires différents. Ainsi, le collège n'est pas le seul moyen d'accéder au métier de pilote. Il est en effet possible d'y accéder en passant par l'itinéraire Université.

### Professions dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale

Collège	Formation en apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajusteur/ajusteuse – fabrication de produits métalliques (7263)</li> <li>• Mécanicien/mécanicienne, technicien/technicienne et contrôleur/contrôleuse d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs (2244)</li> <li>• Pilote navigateur/navigatrice et instructeur/instructrice de pilotage du transport aérien (2271)</li> <li>• Spécialiste du contrôle de la circulation aérienne et personnel assimilé (2272)</li> <li>• Technicien/technicienne au contrôle de la qualité (sauf produits chimiques) (2233)</li> <li>• Technicien/technicienne en électronique – biens de consommation (2242)</li> <li>• Technicien/technicienne en météorologie (2213)</li> <li>• Technologue et technicien/technicienne en génie mécanique (2232)</li> <li>• Vérificateur/vérificatrice et essayeur/essayeuse des essais non destructifs (2261)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Machiniste d'aviation (Machiniste généraliste) (7231)</li> <li>• Mécanicien/mécanicienne et contrôleur/contrôleuse d'aéronefs (7315)</li> <li>• Soudeur/soudeuse d'aéronefs (7265)</li> <li>• Traceur/traceuse de tôlerie pour aéronefs (7261)</li> </ul>

Marché du travail	Université
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent/agent(e) à la billetterie et aux services aériens (6433)</li> <li>• Agent/agent(e) de piste dans le transport aérien (7437)</li> <li>• Commissaire et agent/agent(e) de bord (6432)</li> <li>• Contrôleur/contrôleuse de la circulation aérienne (2272)</li> <li>• Manutentionnaire (7452)</li> <li>• Monteur/monteuse d'aéronefs et contrôleur/contrôleuse de montage d'aéronefs (9481)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef du service d'ingénierie aérospatiale (0211)</li> <li>• Ingénieur/ingénieure d'industrie et de fabrication (2141)</li> <li>• Ingénieur/ingénieure en aérospatiale (2146)</li> <li>• Ingénieur/ingénieure en avionique (2133)</li> <li>• Ingénieur mécanicien/ingénieure mécanicienne (2132)</li> </ul>

**Remarque :** Des appellations d'emploi légèrement différentes de celles figurant au tableau peuvent avoir cours dans certains lieux de travail.

## Les cinq composantes de la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale

L'élève inscrit à la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale doit satisfaire aux cinq composantes décrites dans le tableau ci-après ainsi qu'aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour recevoir un diplôme portant le sceau de la Majeure Haute Spécialisation.

### Les composantes requises pour la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale

1. Un ensemble de 9 crédits de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année qui comprend :
  - 4 crédits de spécialisation axés sur des connaissances et des compétences propres au secteur de l'aviation et de l'aérospatiale;
  - 3 crédits d'appui du curriculum de l'Ontario en français, en mathématiques et en études canadiennes et mondiales ou sciences ou affaires et commerce qui intègrent des activités d'apprentissage contextualisées (AAC) reliées au secteur de l'aviation et de l'aérospatiale;
  - 2 crédits en éducation coopérative qui donnent aux élèves des occasions d'appliquer leurs connaissances et de développer des compétences requises dans ce secteur en milieu de travail.
2. Sept certifications ou formations reconnues par le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale (3 obligatoires et 4 à choisir parmi celles présentées plus loin dans un tableau).
3. Des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière dans le secteur.
4. Des expériences d'anticipation qui reflètent l'itinéraire d'études de l'élève et ses objectifs de carrière.
5. Le développement et l'acquisition de compétences essentielles et d'habitudes de travail documentées à l'aide du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

### 1. Ensemble des crédits requis

Pour acquérir des connaissances et développer des compétences spécifiques au secteur de l'aviation et de l'aérospatiale, l'élève doit obtenir un ensemble de **9 crédits de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année** dont la distribution par année d'études et selon l'itinéraire d'études de l'élève est spécifiée dans le tableau qui suit.

#### Ensemble des crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale

Crédits		Formation en apprentissage		Collège		Université		Marché du travail	
		11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année
Crédits de spécialisation en aviation et aérospatiale*		2	2	2	2	2	2	2	2
Crédits d'appui avec AAC	Français		1		1		1		1
	Mathématiques	1		1		1		1	
	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce		1		1		1		1
Crédits en éducation coopérative			2		2		2		2
Nombre total de crédits		<b>9</b>		<b>9</b>		<b>9</b>		<b>9</b>	

\* En général, certains cours de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année provenant du programme-cadre d'éducation technologique figurent parmi les cours comptant au titre des crédits de spécialisation en aviation et aérospatiale. Rappelons que les cours d'éducation technologique peuvent être offerts à titre de cours à crédits multiples.

### 2. Certifications ou formations reconnues dans le secteur

Pour acquérir des connaissances et développer des savoir faire relevant du domaine professionnel et reconnus dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale, notamment en matière de sécurité, l'élève doit obtenir **sept (7) certifications ou formations** dont trois (3) obligatoires et quatre (4) au choix parmi celles figurant au tableau ci-dessous.

**Remarque :** Les certifications et formations portant un titre officiel sont introduites dans ce tableau par une lettre majuscule tandis que la minuscule dénote une catégorie ou un domaine de formation à l'intérieur duquel une certification ou une formation particulière doit être sélectionnée. Il revient au conseil scolaire ou à l'école de procéder à cette sélection. Les conseils scolaires et les écoles peuvent en outre offrir aux élèves la possibilité d'obtenir des certifications et des formations additionnelles.

**Certifications ou formations reconnues dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale**

Trois (3) certifications ou formations obligatoires			
Premiers soins	Réanimation cardio-respiratoire (RCR), niveau A	sensibilisation au système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)	
Quatre (4) certifications ou formations à choisir dans la liste ci-dessous			
conception assistée par ordinateur (CAO) / fabrication assistée par ordinateur (FAO)		conformité environnementale	débordement environnemental
ergonomie	plateforme de travail élévatrice – opération et travail sécuritaire	procédures de verrouillage et d'étiquetage	protection contre les chutes en hauteur
santé et sécurité de base	sûreté dans les transports collectifs	système de positionnement global (GPS)	travail sécuritaire dans les espaces clos
utilisation sécuritaire d'un chariot élévateur		utilisation d'un extincteur	utilisation sécuritaire du propane

**3. Activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière**

Pour entrer en contact avec la réalité du monde du travail et se rendre compte de la variété des expériences et des professions offertes dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière se rapportant au secteur, par exemple :

- observer sur son lieu de stage un élève du programme d'éducation coopérative dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale (exemple de jumelage);
- observer un travailleur ou une travailleuse du secteur de l'aviation et de l'aérospatiale (p. ex., technicien ou technicienne de moteur à turbine) pendant une journée complète (exemple d'une observation au poste de travail);
- faire un stage de travail d'une ou deux semaines en compagnie d'un membre d'une association industrielle ou d'un professionnel du secteur de l'aviation et de l'aérospatiale (p. ex., technicienne ou technicien d'entretien d'aéronef) (exemple d'expérience de travail);
- participer à un salon professionnel, à une conférence, à un symposium ou à un salon de l'emploi organisé par le secteur;
- participer à un concours ou à une compétition locale, provinciale ou nationale axée sur l'aviation et l'aérospatiale;
- visiter un musée de l'air, une base aérienne, un aéroport ou une usine de fabrication.



Les expériences que l'élève vit dans son programme de majeure en aviation et aérospatiale sont déterminantes pour son cheminement de carrière et influenceront de façon significative sur sa construction identitaire, c'est pourquoi il faut privilégier dans toute la mesure du possible les expériences qui mettront l'élève en contact avec des modèles, des passeurs et des médiateurs culturels francophones sur la durée de son programme (p. ex., enseignantes et enseignants, partenaires communautaires et du milieu des affaires).

#### 4. Expériences d'anticipation

Pour se faire une idée objective des expériences de vie qui l'attendent dans la destination postsecondaire de son choix, compte tenu de son itinéraire d'études et de ses objectifs de carrière, et pouvoir modifier ce choix si tel est son souhait, l'élève doit s'adonner à des activités du genre de celles suggérées ci-après.

- *Collège* : interviewer une étudiante ou un étudiant inscrit dans un programme collégial relié au secteur.
- *Formation en apprentissage* : s'entretenir avec un agent de formation reconnu du secteur.
- *Marché du travail* : interviewer un employé du secteur.
- *Université* : participer en auditeur libre à une classe d'un programme universitaire lié au secteur.

#### 5. Compétences essentielles et habitudes de travail

Pour mettre en pratique et développer des compétences essentielles et des habitudes de travail recherchées par les employeurs et dans la communauté, l'élève de la majeure est tenu de se renseigner sur ces compétences essentielles et habitudes de travail, de planifier le développement des siennes et d'en documenter le suivi à l'aide des outils du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

Pour un complément d'information sur les cinq composantes de la majeure, voir la section A1.

## Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale

Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale sont présentés plus loin à l'aide d'un tableau de base qui met en évidence l'ensemble de crédits à obtenir en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> pour satisfaire à cette exigence de la majeure. Ce tableau signale aussi les cours que les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> peuvent prendre pour explorer la majeure.

Bien d'autres ressources utiles concernant le programme de la majeure sont affichées dans le site Web du ministère de l'Éducation au [www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca) ainsi que le site de la Communauté d'apprentissage Ontario au <http://communaute.apprentissageelectroniqueontario.ca/index-fr.asp>, en particulier des tableaux figurant des exemples d'ensembles de crédits pouvant être intégrés à l'horaire de l'élève pour son programme de la Majeure Haute Spécialisation.

Pour de l'information sur les ressources se rapportant au programme de la majeure, voir les sections C1 et C2.

Les écoles et les conseils scolaires sont invités à exploiter ces ressources ainsi que les suggestions ci-après pour faire connaître le programme de la majeure aux élèves et aux parents dès la 7<sup>e</sup> année et les inciter à l'explorer en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année.

### **Sensibilisation des élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année au programme de la majeure**

Il est important d'aider les élèves à cerner les domaines d'activités qui les intéressent, à réfléchir à leur choix de carrière et à planifier leurs études secondaires et leur cheminement de carrière. Il y a différentes façons de sensibiliser les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et les parents au programme de la majeure, par exemple organiser des compétitions ou planifier des présentations et des sorties éducatives.

Pour d'autres suggestions sur la façon de sensibiliser les élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année et les parents au programme de la majeure, voir la section B3.7.

### **Exploration du programme de la majeure en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année**

La tenue de causeries, de soirées d'information ou d'autres initiatives sont à envisager à l'école secondaire pour inciter les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année à explorer le programme de la majeure. Il faut aussi informer les élèves qui envisagent de s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale qu'ils pourraient tirer profit des cours ci-après pour mieux connaître les options professionnelles et éducatives offertes dans le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale.

Pour d'autres suggestions sur la façon d'inciter les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année à explorer le programme de la majeure, voir la section B3.7.

- Le cours *Initiation à la technologie* est recommandé pour tous les itinéraires d'études de la majeure centrés sur l'éducation technologique. Il offre aux élèves de 9<sup>e</sup> année la possibilité d'explorer diverses technologies, incluant celles reliées à l'aviation et l'aérospatiale, et de s'adonner à des activités s'y rattachant.
- Les cours *Exploration de carrière* et *Découvrir le milieu de travail* de 10<sup>e</sup> année comprennent des attentes qui donnent la possibilité d'explorer les professions ainsi que les options de destinations postsecondaires reliées au secteur grâce à l'apprentissage par l'expérience. Ces cours permettent donc aussi de sensibiliser l'élève au programme de la majeure.
- Le cours *Technologie des transports* est recommandé pour tous les élèves de 10<sup>e</sup> année qui songent à s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale, ce cours pouvant leur fournir des occasions d'explorer le secteur de l'aviation et de l'aérospatiale, de mieux cerner leurs habiletés et intérêts personnels et d'examiner le programme de la majeure en aviation et aérospatiale.

### **Spécialisation dans le secteur de la majeure en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année**

Les élèves inscrits à la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale acquièrent les connaissances et développent les compétences propres au secteur qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires portant le sceau rouge de la majeure en complétant les cinq composantes requises pour la majeure. Les élèves et leurs parents consultent les conseillers en orientation ainsi que les enseignants de l'école de manière à choisir les cours correspondant le mieux au profil de l'élève, compte tenu de ses objectifs de carrière.

## Modèle d'itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale

• Cases ombrées : crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en aviation et aérospatiale

• (O) : crédits obligatoires pour l'obtention du DÉSO

9 <sup>e</sup> année <i>Exploration</i>	10 <sup>e</sup> année <i>Exploration</i>	Itinéraire : Formation en apprentissage <i>Spécialisation</i>		Itinéraire : Collège <i>Spécialisation</i>		Itinéraire : Université <i>Spécialisation</i>		Itinéraire : Marché du travail <i>Spécialisation</i>	
		11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année	11 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année
Crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire
(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français
(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques
(O) Sciences	(O) Sciences	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	Études canadiennes et mondiales, Sciences ou Affaires et commerce en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année
(O) Géographie	(O) Histoire	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale
(O) English	(O) Exploration de carrière / Éducation à la citoyenneté	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale	Majeure en aviation et aérospatiale
(O) Vie active et santé	(O) Éducation artistique	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année
Initiation à la technologie	Technologie des transports	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire	Crédit optionnel ou obligatoire

Les élèves qui veulent suivre une formation en apprentissage devraient s'inscrire au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) qui leur permettra de commencer leur formation en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec la reconnaissance de la Majeure Haute Spécialisation.

Il faut aussi conseiller aux élèves suivant l'itinéraire d'études menant à l'université d'obtenir leurs deux crédits d'éducation coopérative en 11<sup>e</sup> année afin de pouvoir se consacrer entièrement en 12<sup>e</sup> année à l'obtention des crédits dont ils ont besoin pour satisfaire aux conditions d'admission à l'université.

Les enseignants qui aident les élèves à planifier leur programme de la majeure, en particulier dans le choix des crédits de spécialisation, devraient garder à l'esprit le fait que les cours d'éducation technologique peuvent donner droit à un ou à plusieurs crédits par année d'études, selon le nombre d'heures d'enseignement dispensé. Les heures additionnelles d'enseignement permettent la tenue d'exercices pratiques et l'approfondissement des habiletés nécessaires pour rehausser la qualité du rendement de l'élève jusqu'au niveau requis pour s'inscrire à un programme subséquent ou pour entrer sur le marché du travail (voir *Le curriculum de l'Ontario – Éducation technologique, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, édition révisée, 2009, p. 22*).

## Les formations et programmes d'études postsecondaires liés au secteur de l'aviation et de l'aérospatiale

Des exemples de formations et de programmes d'études postsecondaires offerts en français et liés au secteur de l'aviation et de l'aérospatiale ainsi que les diplômes auxquels ils donnent droit sont donnés ci-après à titre d'information.

### Formation en apprentissage

Mécanicien/mécanicienne d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs	Certificat d'apprentissage/certificat de formation professionnelle
Machiniste d'aviation	Certificat d'apprentissage/certificat de formation professionnelle

### Collège

Technicien en structures des aéronefs	Diplôme
Technicien en réparation et remise en état des moteurs à turbine à gaz d'aéronefs	Diplôme
Technicien d'intérieur d'aéronefs	Certificat
Technicien en maintenance des aéronefs	Diplôme
Technicien en structures des aéronefs – matériaux composites	Certificat
Technicien en réparation et remise en état des moteurs à turbine à gaz d'aéronefs	Certificat

Peintre d'aéronefs	Certificat
Pilote	Baccalauréat/diplôme/certificat
Technicien de simulateur de vol	Diplôme

### **Marché du travail**

Contrôleur aérien	Brevet (sous réglementation fédérale)
Spécialiste de l'information de vol	Brevet (sous réglementation fédérale)
Agent de régulation des vols	Brevet (sous réglementation fédérale)
Préposé d'aire de trafic	Certificat
Monteur d'avions	Certificat
Préposé au dégivrage d'aéronef	Certificat
Entretien d'aéroport	Certificat
Agent de ventes et de services aériens	Certificat
Agent de bord	Certificat
Sécurité aéroportuaire	Certificat

### **Université**

#### *Pilote*

Génie aérospatial	Baccalauréat
Génie mécanique	Baccalauréat
Ingénieur industriel et en fabrication	Baccalauréat
Gestion technique	Baccalauréat
Génie électrique	Baccalauréat

**Note :** Pour des exemples de formations et de programmes d'études équivalents offerts en anglais, consulter la version anglaise affichée dans le site Web du ministère de l'Éducation au [www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca).